

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
25350261100044**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
Autre syndicat mixte SMPEP OUEST 35

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GUICHEN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : SMPEP OUEST 35 (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18
 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22
 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23
 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 24
 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
 A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 25
 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 26
 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
 A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
 A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 27

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
 B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
 B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 28
 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 30

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – ~~Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).~~ **Pas de provision**

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

AT

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 194 224,64	1 743 625,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 450 599,64
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 194 224,64	3 194 224,64

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 797 627,64	4 183 193,90
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	515 509,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 870 057,26	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 183 193,90	4 183 193,90

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 377 418,54	7 377 418,54
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

AZ

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	154 500,00	0,00	132 510,00	0,00	132 510,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	184 000,00	0,00	181 815,00	0,00	181 815,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	831 600,00	0,00	1 019 727,00	0,00	1 019 727,00
Total des dépenses de gestion des services		1 170 100,00	0,00	1 334 052,00	0,00	1 334 052,00
66	Charges financières	30 645,00	0,00	26 754,00	0,00	26 754,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 240 745,00	0,00	1 385 806,00	0,00	1 385 806,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 871 067,42		1 308 315,64	0,00	1 308 315,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	515 400,00		500 103,00	0,00	500 103,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 386 467,42		1 808 418,64	0,00	1 808 418,64
TOTAL		4 627 212,42	0,00	3 194 224,64	0,00	3 194 224,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

3 194 224,64

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	1 100,00	0,00	1 100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	332 500,00	0,00	312 000,00	0,00	312 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
75	Autres produits de gestion courante	737 112,00	0,00	929 827,00	0,00	929 827,00
Total des recettes de gestion des services		1 114 612,00	0,00	1 288 927,00	0,00	1 288 927,00
76	Produits financiers	30 645,00	0,00	26 754,00	0,00	26 754,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 145 257,00	0,00	1 315 681,00	0,00	1 315 681,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	438 258,00		427 944,00	0,00	427 944,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		438 258,00		427 944,00	0,00	427 944,00
TOTAL		1 583 515,00	0,00	1 743 625,00	0,00	1 743 625,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 450 599,64

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

3 194 224,64

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

1 380 474,64

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	61 100,00	10 180,00	230 520,00	0,00	240 700,00
21	Immobilisations corporelles	88 500,00	45 265,00	17 935,00	0,00	63 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 839 456,80	30 317,00	1 994 107,64	0,00	2 024 424,64
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 989 056,80	85 762,00	2 242 562,64	0,00	2 328 324,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 868,00	0,00	110 868,00	0,00	110 868,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	110 868,00	0,00	110 868,00	0,00	110 868,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	1 650 000,00	429 747,00	16 253,00	0,00	446 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 749 924,80	515 509,00	2 369 683,64	0,00	2 885 192,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	438 258,00		427 944,00	0,00	427 944,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	438 258,00		427 944,00	0,00	427 944,00
	TOTAL	4 188 182,80	515 509,00	2 797 627,64	0,00	3 313 136,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

870 057,26

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 183 193,90

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	55 500,00	0,00	55 500,00	0,00	55 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	55 500,00	0,00	55 500,00	0,00	55 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 387 066,26	0,00	1 387 066,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 868,00	0,00	110 868,00	0,00	110 868,00
	Total des recettes financières	110 868,00	0,00	1 497 934,26	0,00	1 497 934,26
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	220 430,00	0,00	821 341,00	0,00	821 341,00
	Total des recettes réelles d'investissement	386 798,00	0,00	2 374 775,26	0,00	2 374 775,26
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 871 067,42		1 308 315,64	0,00	1 308 315,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	515 400,00		500 103,00	0,00	500 103,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 386 467,42		1 808 418,64	0,00	1 808 418,64
	TOTAL	3 773 265,42	0,00	4 183 193,90	0,00	4 183 193,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 183 193,90

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 380 474,64

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

BT

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	132 510,00		132 510,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	181 815,00		181 815,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 019 727,00		1 019 727,00
66	Charges financières	26 754,00	0,00	26 754,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	500 103,00	500 103,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 308 315,64	1 308 315,64
	Dépenses d'exploitation – Total	1 385 806,00	1 808 418,64	3 194 224,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 194 224,64
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	427 944,00	427 944,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	110 868,00	0,00	110 868,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	240 700,00	0,00	240 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	63 200,00	0,00	63 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 024 424,64	0,00	2 024 424,64
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	446 000,00	0,00	446 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 885 192,64	427 944,00	3 313 136,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	870 057,26
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 183 193,90
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

BZ

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 100,00		1 100,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	312 000,00		312 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	46 000,00		46 000,00
75	Autres produits de gestion courante	929 827,00		929 827,00
76	Produits financiers	26 754,00	0,00	26 754,00
77	Produits exceptionnels	0,00	427 944,00	427 944,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 315 681,00	427 944,00	1 743 625,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 450 599,64
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 194 224,64
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	55 500,00	0,00	55 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 868,00	0,00	110 868,00
28	Amortissement des immobilisations		500 103,00	500 103,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	821 341,00	0,00	821 341,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 308 315,64	1 308 315,64
	Recettes d'investissement – Total	987 709,00	1 808 418,64	2 796 127,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 387 066,26
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 183 193,90
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	154 500,00	132 510,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 000,00	1 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 200,00	1 100,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	500,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 000,00	0,00
6066	Carburants	1 500,00	1 500,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	600,00	500,00	0,00
6132	Locations immobilières	16 000,00	15 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 200,00	1 300,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	1 500,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	1 500,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	500,00	0,00
6156	Maintenance	1 700,00	1 700,00	0,00
6161	Multirisques	10 100,00	3 700,00	0,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	2 000,00	0,00
618	Divers	2 500,00	2 500,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	15 250,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 500,00	0,00
6238	Divers	86 800,00	69 260,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	1 400,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	4 000,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 100,00	2 200,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 500,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	100,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	184 000,00	181 815,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	5 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	100,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 500,00	2 000,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	500,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	106 000,00	121 400,00	0,00
6413	Primes et gratifications	9 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	4 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 000,00	16 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 000,00	30 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	600,00	0,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	70,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 220,00	1 315,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	210,00	300,00	0,00
648	Autres charges de personnel	4 700,00	5 200,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	831 600,00	1 019 727,00	0,00
6518	Autres	1 200,00	1 400,00	0,00
6531	Indemnités élus	17 300,00	17 300,00	0,00
6532	Frais de mission élus	800,00	200,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	200,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	812 100,00	1 000 827,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 170 100,00	1 334 052,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	30 645,00	26 754,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 645,00	26 754,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	25 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	25 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 240 745,00	1 385 806,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 871 067,42	1 308 315,64	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	515 400,00	500 103,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	515 400,00	500 103,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 386 467,42	1 808 418,64	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions Affiché le ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 386 467,42	1 808 418,64	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 627 212,42	3 194 224,64	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 194 224,64
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

AZ

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	1 100,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	1 100,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	332 500,00	312 000,00	0,00
70118	Autres ventes d'eau	180 000,00	180 000,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	150 000,00	130 000,00	0,00
7087	Remboursement de frais	2 500,00	2 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	46 000,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	45 000,00	46 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	737 112,00	929 827,00	0,00
7588	Autres	737 112,00	929 827,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 114 612,00	1 288 927,00	0,00
76	Produits financiers (b)	30 645,00	26 754,00	0,00
7688	Autres	30 645,00	26 754,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 145 257,00	1 315 681,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	438 258,00	427 944,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	438 258,00	427 944,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		438 258,00	427 944,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 583 515,00	1 743 625,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 450 599,64
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 194 224,64
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

BT

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	61 100,00	230 520,00	0,00
2031	Frais d'études	60 000,00	229 600,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 100,00	920,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	88 500,00	17 935,00	0,00
2111	Terrains nus	40 000,00	10 000,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	26 000,00	820,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	15 000,00	615,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	5 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 500,00	1 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 839 456,80	1 994 107,64	0,00
2313	Constructions	250 000,00	908,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 589 456,80	1 993 199,64	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 989 056,80	2 242 562,64	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 868,00	110 868,00	0,00
1641	Emprunts en euros	110 868,00	110 868,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		110 868,00	110 868,00	0,00
458101	Interco PAIMPONT (6)	1 650 000,00	16 253,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 650 000,00	16 253,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 749 924,80	2 369 683,64	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	438 258,00	427 944,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>438 258,00</i>	<i>427 944,00</i>	<i>0,00</i>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	26 247,00	21 002,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	163 008,00	163 008,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	23 307,00	23 307,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	110 900,00	110 900,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	114 796,00	109 727,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		438 258,00	427 944,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 188 182,80	2 797 627,64	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	515 509,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	870 057,26
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 183 193,90
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	55 500,00	55 500,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	55 500,00	55 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		55 500,00	55 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 387 066,26	0,00
1064	Réserves réglementées	0,00	1 500,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	1 385 566,26	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 868,00	110 868,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	110 868,00	110 868,00	0,00
Total des recettes financières		110 868,00	1 497 934,26	0,00
458201	Interco PAIMPONT (5)	220 430,00	821 341,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		220 430,00	821 341,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		386 798,00	2 374 775,26	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 871 067,42	1 308 315,64	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	515 400,00	500 103,00	0,00
28031	Frais d'études	33 000,00	17 780,00	0,00
28033	Frais d'insertion	60,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 080,00	1 080,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	90,00	93,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	270 580,00	270 576,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	85 370,00	85 364,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	820,00	820,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	6 150,00	6 143,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	117 990,00	117 987,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	260,00	0,00
28188	Autres	260,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 386 467,42	1 808 418,64	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 386 467,42	1 808 418,64	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 773 265,42	4 183 193,90	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 183 193,90
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 663 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 663 000,00									
281232	BANQUE POSTALE	13/11/2013		01/04/2014	1 663 000,00	F		3.510	3,559		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 663 000,00									

Envoyé en préfecture le 04/05/2022

Reçu en préfecture le 04/05/2022

Affiché le

ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 04/05/2022

Reçu en préfecture le 04/05/2022

Affiché le

ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		803 783,23					110 866,68	26 753,51	0,00	6 080,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		803 783,23					110 866,68	26 753,51	0,00	6 080,34
281232		0,00	A-1	803 783,23	7,00	F	3,559		110 866,68	26 753,51	0,00	6 080,34
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		803 783,23					110 866,68	26 753,51	0,00	6 080,34

Envoyé en préfecture le 04/05/2022

Reçu en préfecture le 04/05/2022

Affiché le

ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

Envoyé en préfecture le 04/05/2022

Reçu en préfecture le 04/05/2022

Affiché le

ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF

IV – ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/05/2022

Reçu en préfecture le 04/05/2022

Affiché le

ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	803 783,23	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

Envoyé en préfecture le 04/05/2022

Reçu en préfecture le 04/05/2022

Affiché le

ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	24-02-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	60	16/07/1997
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	16/07/1997
L	Etudes	5	09/02/2006
L	2031 Frais d'études	5	24/02/2011
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	24/02/2011
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	24/02/2011
L	2151 Installations complexes spécialisées	15	24/02/2011
L	2182 Matériel de transport	6	24/02/2011
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	24/02/2011
L	2184 Mobilier	10	24/02/2011
L	Brevets licences droits similaires	5	24/02/2011
L	Frais recherche + développement	5	24/02/2011
L	Logiciels	2	24/02/2011

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		538 812,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		110 868,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	110 868,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		427 944,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	427 944,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	538 812,00	515 509,00	870 057,26	1 924 378,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 919 286,64	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		110 868,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	110 868,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 808 418,64	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	17 780,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 080,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	93,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	270 576,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	85 364,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	820,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	6 143,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	117 987,00	0,00
28184	Mobilier	260,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 308 315,64	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 919 286,64	0,00	0,00	1 387 066,26	3 306 352,90

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 924 378,26
Ressources propres disponibles	IV	3 306 352,90
Solde	V = IV – II (6)	1 381 974,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Interco PAIMPONT		Date de la délibération : 01/01/2019	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
458101 Dépenses nouvelles (5)	1 400 956,64	429 747,00	0,00	429 747,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	1 400 956,64	429 747,00	0,00	429 747,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 400 956,64	429 747,00	0,00	429 747,00
RECETTES (b)				
458201 Financement par le tiers (7)	99 267,74	0,00	0,00	0,00
458201 Financement par d'autres tiers (7)	5 841,49	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	41 415,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
458201 Annulations sur recettes (d) (6)	52 011,25	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	47 256,49	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 04/05/2022

Reçu en préfecture le 04/05/2022

Affiché le

ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 04/05/2022

Reçu en préfecture le 04/05/2022

Affiché le

ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meïïr du contrat (ci du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité
3-b° : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38° : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47° : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pré fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 04/05/2022
Reçu en préfecture le 04/05/2022
Affiché le
ID : 035-253502611-20220414-2022_16-BF

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV	IV
D	D

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2022

Présenté par (1) Le M. le Président,

A SAINT-THURIAL le 14/04/2022

(1) Le M. le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A SAINT-THURIAL, le 06/01/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BAUDY Patrick	
CHAUDAGNE Michel	H
JUTEL Joël	
LE COZ Louis	
LE MERLUS François	[Signature]
LEPRÉTRE Christian	
MOIZAN David	[Signature]
PITRÉ Rémi	[Signature]
SANCHEZ Fabrice	[Signature]
SIELLER Joël	
THÉBAULT Yves	H

Certifié exécutoire par (1) Le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A GUICHEN, le

04/05/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

